

douzaine d'hectares de terre à l'état de pâture, d'où l'on tire des argiles et des grès. Cette propriété commune, réduite par des envahissemens successifs comprenait trois cent quarante-cinq arpens au commencement du dix-huitième siècle.

Le cimetière, trop petit et clos de murs, entoure l'église.

Il y a deux moulins à eau et quinze fours à poterie dans l'étendue de la commune.

*Contenance* : Terres labourables, 546 h. 27,10. — Jardins, 9 h. 75,85. — Bois, 558 h. 29,45. — Vergers et pépinières, 11 h. 58,25. — Oseraies et aunaies, 0 h. 66,80. — Prés, 86 h. 85,25. — Pâtures, 69 h. 06,35. — Herbages, 52 h. 55,20. — Friches, 18 h. 65,40. — Places, rues, chemins, 16 h. 99,50. — Eaux, 2 h. 74,65. — Propriétés bâties, 11 h. 72,90. — Total : 984 hect. 90,50.

Distance du *Coudray*, 1 myr. — De Beauvais, 1 myr. 6 kil. — Marchés, Beauvais, Gournay-en-Bray. — Bureau de poste, Songeons. — Population, 671. — Nombre de maisons, 206. — Revenus communaux, 589 fr.

LALANDE-ANÇON, *La Lande-Asson*; on écrit habituellement depuis 1789, *Lalande-en-son* et *Lalande-en-çon* (*Landa-Aconis*, *Lalunda* en 1140), dans le pays de Thelle, entre *Le Coudray-Saint-Germer* à l'est, *Sérifontaine* au sud-est, *Talmonier* au sud-ouest, *Puiseux-en-Bray* au nord.

Faible commune à territoire plane, descendant à l'ouest dans le fond de la Chesnée, et au sud vers la vallée de l'Epte. Il n'y a pas d'eau courante ni de sources dans le pays; on n'y trouve même pas de puits.

Le chef-lieu, à-peu-près central, est formé d'une grande et large rue courbe, traversant une place irrégulière; il est assez bien bâti.

Cette commune était comprise dans l'ancien comté de Chaumont-en-Vexin.

La terre était une propriété de l'abbaye de *Saint-Germer*, que les moines furent obligés d'aliéner au commencement du dix-septième siècle; ils la rachetèrent vers 1700.

L'abbé nommait à la cure, placée sous l'invocation de la vierge, et réunie maintenant à la succursale de *Puiseux-en-Bray*.

L'église, construite en 1620, est un édifice carré-long, à chœur polygonal, bâti en assises alternatives de pierre et briques, pierre et silex. Le clocher, couvert d'ardoises, est sur la porte.

Cette commune n'a point de hameau. Le bois de l'Eclat a été détaché de son territoire pour être réuni à celui du *Coudray-Saint-Germer*.

Il n'y a d'autre propriété publique que deux marnières. Des pâtures, fortes de trente hectares, sises au lieu dit le Mont-aux-Hallées, ont disparu sous des anticipations successives.

Le cimetière, formé par des murs et des haies vives, entoure l'église.

Les hommes sont agriculteurs ou bûcherons. Presque toutes les femmes s'adonnent à la confection des dentelles.

*Contenance* : Terres labourables, 594 h. 51,20. — Terres plantées, 5 h. 55,15. — Jardins, 5 h. 24,85. — Bois, 149 h. 00,85. — Herbages 8 h. 01. — Friches, 0 h. 95,80. — Places, rues, chemins, 51 h. 95,80. — Eaux, 0 h. 18,10. — Propriétés bâties, 4 h. 61,50. — Total : 598 hect. 40,05.

Distance du *Coudray*, 5 kil. — De Beauvais, 2 myr. 8 kil. — Marchés, Gisors, Gournay-en-Bray. — Bureau de poste, Gournay (Seine-Inférieure). — Population, 261. — Nombre de maisons, 76. — Revenus communaux, 471 fr.

LALANDELLE (*Landella*), dans le pays de Thelle, entre *Le Vauvroux* à l'est, *Labosse* au sud, *Flavacourt* au sud-ouest, *Le Coudray-Saint-Germer* à l'ouest, *Espaubourg*, *Saint-Aubin-en-Bray* au nord, *Ons-en-Bray* du canton d'Auneuil, au nord-ouest.

Le territoire s'étend au nord jusqu'à la grande falaise du Bray, et comprend vers le sud une partie de la forêt de Thelle. Plus de la moitié du sol est boisée.

Le chef-lieu est formé de plusieurs groupes qui dénotent l'ancienne existence de lieux autrefois distincts.

*Lalandelle* dépendait du comté de Chaumont-en-Vexin. C'était un membre de la commanderie d'Ivry-le-Temple.

Le commandeur possédait la seigneurie et nommait à la cure. Ce bénéfice dédié à saint Jean-Baptiste, est aujourd'hui une succursale.

L'église a été rebâtie vers 1606 après un incendie qui en détruisit un côté; mais on a conservé un lambris de 1517 avec ses têtes saillantes, ses pendentifs et autres ornemens dans le goût du seizième siècle. Le chœur est construit en silex et les transepts en briques et silex formant échiquier.

Le clocher, central, est couvert d'ardoises. Cet édifice, proprement tenu, n'offre rien de remarquable.

*La Petite-Landelle*, hameau de soixante maisons, est au sud et très-près du chef-lieu.

*Le Trou-Jumel*, autre hameau à l'est de *Lalandelle*, a une douzaine d'habitations.

La commune possède un presbytère, une maison d'école, une

argilière, une sablonnière, un bois de cent quarante-six hectares dont le produit, distribué en affouage, attire sans cesse des étrangers dans le pays.

Le cimetière fermé de murs et de haies vives, entoure l'église.

Les habitans avaient droit de pâture dans la forêt de Thelle, moyennant un cens d'une poule et de trois deniers.

Il y a un bureau de charité, deux moulins à vent.

La population se compose de bûcherons et de dentellières.

*Contenance* : Terres labourables, 456 h. 47,05. — Jardins, 13 h. 29,55. — Bois et forêts, 610 h. 25,10. — Vergers et pépinières, 0 h. 04,45. — Herbages, 25 h. 09,45. — Friches, 1 h. 06. — Places, rues, chemins, 10 h. 57,55. — Eaux, 0 h. 15,75. — Propriétés bâties, 8 h. 48,25. — Total : 1125 hect. 18,95.

Distance du *Coudray*, 5 kil. — De Beauvais, 3 myr. — Marchés, Gisors, Beauvais, Gournay-en-Bray. — Bureau de poste, Gournay (Seine-Inférieure). — Population, 520. — Nombre de maisons, 145. — Revenus communaux, 2,072 fr.

LE COUDRAY-SAINT-GERMER, *Colray, Couldray, Couldrai, Le Couldray, Le Coldrai, Le Coldray, Coudray-en-Thel* en 1794 (*Coldras, Codretum, Coriletum, Coldreium, Coudreium, Coudreyum-Sancti-Geremari*), dans le pays de Thelle, entre *Cuigy, Espaubourg* au nord, *Lalandelle* à l'est, *Flavacourt* au sud-est, *Sérifontaine* au sud, *Lalande-Ançon, Puisseux-en-Bray, Saint-Germer* à l'ouest.

Le territoire à moitié couvert de bois s'étend au nord jusqu'à la falaise du Bray, et touche vers le sud-est à la forêt de Thelle. Le chef-lieu, rapproché de la limite nord, constitue une large rue de onze cents mètres de longueur rectiligne, dont la continuité est divisée par sept mares. On y compte une centaine de feux.

L'emplacement de cette commune n'était, jusqu'au douzième siècle, qu'un lieu inculte sur le mont de Thelle (*Mons Tellarum*), donné à l'abbaye de Saint-Germer par son fondateur, avec des terres et des bois, sur lequel existait un droit de gruerie dont Louis le Jeune fit présent en 1155 à l'abbaye de Saint-Germer, pour aider à l'établissement d'une métairie ou herbage (*herbargium*). Telle fut l'origine du village qui se forma peu-à-peu sous la protection des moines. Il était assez considérable vers 1212 pour être constitué en communauté et doté d'une église. L'abbaye voulut y instituer une paroisse, mais elle éprouva une vive résistance de la part de Barthélemy, curé d'*Espaubourg*, de qui le territoire dépendait; ces difficultés ne purent être résolues qu'au mois de juin 1215, et l'église fut alors consacrée sous le nom de la Vierge.

L'évêque Philippe de Dreux se trouvant la même année à l'abbaye de *Saint-Germer*, donna permission de mettre un prêtre dans ce nouveau bénéfice dont il laissa la collation à l'abbé.

Le *Coudray* fut compris dans l'ancien comté de Chaumont-en-Vexin.

Les religieux de *Saint-Germer*, voyant leurs propriétés ravagées par les guerres continuelles et les courses des ennemis, et étant menacés jusque dans leur cloître, demandèrent pendant le quatorzième siècle la permission de bâtir une forteresse au *Coudray* pour s'y réfugier à l'abri de toute insulte. Charles VI la leur accorda par ses lettres de novembre 1385.

Les moines se retirèrent entièrement dans leur nouveau château en l'année 1400. Mais à peine y avaient-ils passé quelques mois, que le huit janvier de la même année ils y furent attaqués par Jean de Grevecœur dit Flamenc, seigneur d'Ons-en-Bray, et par Hector de Saveuse, son beau-frère, tous deux au service du duc de Bourgogne. Obligés de se rendre prisonniers, ils ne purent recouvrer leur liberté qu'en payant quatre cents livres de rançon. Les bourguignons s'installèrent au *Coudray* où ils s'emparèrent des titres, livres, cartulaires, etc., qu'on y avait transportés de l'abbaye, et dont rien ne put être sauvé : après avoir séjourné six mois, ils mirent en partant le feu au château qu'ils détruisirent, ainsi que l'église et tout le village.

Ce manoir ne fut rétabli qu'imparfaitement et sans fortification; il était encore qualifié de chastel vers 1650. Il en reste quelques vestiges, notamment des fossés, à l'extrémité orientale du village.

L'église qui a maintenant le titre de succursale, est construite en pierre et cailloux; le chœur, polygone, a des fenêtres divisées en deux ou trois ogives triflées. Le lambris est orné de grosses têtes, vignes, câbles, etc., et autres décorations dans le goût du seizième siècle. Tout le reste de l'édifice est moderne. Le clocher central est terminé par une longue flèche couverte d'ardoises. On l'aperçoit de très-loin à cause de la position élevée du pays.

Le hameau des *Routis* ou *Rôtis* (*Ruati*), au sud du *Coudray*, comprend quarante maisons disposées en deux rues et une large place.

*Montplaisir*, écart sur la limite au sud des *Routis*, compte une douzaine de feux.

*Launay*, autre écart à l'ouest du chef-lieu, près de *Lalandelle*, est composé de six maisons.

Le *Tronquet* ou *Tronquay* comprend six habitations au sud-ouest du *Coudray*, près du bois de l'Eclat. Laurent de Pilière, seigneur de La Chapelle, obtint le treize avril 1645, de l'évêque de